



FORMATION ELUS LOCAUX & CADRES TERRITORIAUX

Le plan local d'urbanisme

Objectifs : Depuis la loi Solidarité et Renouvellement Urbains du 13 décembre 2000 jusqu'à la loi ALUR du 24 mars 2014 en passant par la loi "Grenelle 2 de l'environnement" du 12 juillet 2010, le régime du plan local d'urbanisme est devenu particulièrement complexe. Cette formation est l'occasion de faire un point et de comprendre les nouveaux paramètres du PLU intercommunal.

Programme :

- La compatibilité avec le schéma de cohérence territoriale
- Le régime particulier du PLU intercommunal
- Le projet de territoire : le projet d'aménagement et de développement durables
- Le règlement écrit et le plan de zonage
- Les phases de l'élaboration du PLU
- Les risques contentieux

Intervenant : Vincent LE GRAND

Maître de conférences en droit public, Vincent est créateur de la licence professionnelle « Métiers de l'administration territoriale » (Alençon), il est aussi le directeur du nouveau Master professionnel « Urbanisme et Aménagement durables ». Dans le cadre d'une activité libérale, il assure des missions et des consultations au profit d'opérateurs ou de collectivités publiques (VLG Conseil). Il est élu municipal dans une commune de 2000 habitants.